

① M² Berdelongue à la commande A150
demande le maintien du classement en
constructible tel qu'au PLU.

~~Julien~~

② Bonnehon monique Parbayse B254
sollicite la modification du repérage
Changement de destination par erreur
sur le plan géographique du PLU sur la
maison d'habitation à mettre sur la
grange — (Avis favorable CCLO. 30/07/25)

~~Bois~~

③ M^r CANET Cédric et Mlle Cottin Mélissa
8 bis rue Charles Marner 64350 Tardets
06.87.92.14.62 ou 06.81.88.14.21

Parcelle AC 0459 à Os Marsillen
sollicite la modification pour que cette parcelle
passe en zone constructible, car ~~seule~~ le chemin
d'accès est constructible ce qui enclaverait la parcelle
est cela ne peut pas se faire / joint. document adressé
Merci de votre compréhension / à la Mairie de Os Marsillen
le 29 avril 2024).

~~et~~

Pour les parcelles AE 0043 ; AE 0044 ;
AE 0042 ; AE 0041

Nous souhaitons qu'elles restent en zone
constructible, tel elles le sont actuellement.